

## ARGUMENTAIRE SUR L'ACTUALITÉ EUROPÉENNE

*Note hebdomadaire à destination des cadres et élus du Front national*

### ► TCHÉQUIE : FORTE PROGRESSION DE NOS ALLIÉS DU SPD !

Lors des élections législatives tchèques des 20 et 21 octobre, **nos alliés du SPD, parti créé il y a tout juste 2 an et emmené par Tomio Okamura, rassemblent 10,64% des voix**. Ils entrent ainsi à la Chambre des députés avec 22 élus sur 200. **L'ensemble des forces politiques défendant l'identité et la nation totalise plus de 51% des voix** avec, en tête, celui qui est surnommé le « Trump tchèque » Andrej Babis, ex-ministre des finances, et son parti OVO à 29.64%, ainsi que l'ODS de Petr Fiala à 11.32%. Proche géographiquement et, cette élection le démontre, politiquement du groupe de Visegrad, **la Tchéquie illustre à son tour brillamment le réveil des peuples européens**.

### ► TRAVAILLEURS DÉTACHÉS : SUPPRIMONS CETTE DIRECTIVE QUI ORGANISE LA CONCURRENCE DÉLOYALE

#### CONTEXTE

Né d'une directive de 1996, le principe des « travailleurs détachés » permet à des salariés d'États membres de travailler dans un autre pays de l'Union à titre temporaire et de bénéficier du « noyau dur » des droits en vigueur dans leur pays d'accueil, dont le salaire minimum. Mais **leurs cotisations sociales sont payées dans leur pays d'origine, ce qui entraîne un dumping social et une concurrence déloyale**, principalement entre les pays de l'Est et ceux d'Europe occidentale. La réforme de la directive prévoit que la rémunération d'un travailleur détaché et d'un travailleur local ne pourra pas être différente sur un même emploi et dans un même lieu. **Le fond du problème, c'est à dire le paiement des cotisations sociales dans le pays d'origine du travailleur, demeure**. La version modifiée de la directive sur le détachement des travailleurs pourrait être adoptée fin octobre, avant que la Bulgarie, principale opposante à une révision, ne prenne la présidence de l'UE le 1er janvier 2018.

#### NOTRE ANALYSE

Cela fait des années que les gouvernements successifs promettent de réformer la directive européenne sur les travailleurs détachés, dont les ravages sur l'emploi, et particulièrement l'emploi français, sont considérables. On a recensé en France **environ 300.000 travailleurs détachés légaux, sans compter la fraude massive et le travail dissimulé générés par le dispositif**. Les observateurs estiment que ce nombre peut être doublé avec les travailleurs étrangers non-déclarés et donc illégaux.

Emmanuel Macron et la Commission européenne prétendent lutter contre les méfaits de cette directive mais refusent de prendre la seule et unique mesure essentielle : **supprimer le principe de paiement des cotisations sociales du pays d'origine pour les travailleurs détachés**. En réalité, les dirigeants européens

... / ...

refusent de s'attaquer à la racine du mal. Au lieu d'essayer de corriger une directive irréformable qui nuit à notre économie, et organise une véritable « délocalisation à domicile » pour les secteurs d'activités par nature non délocalisables (BTP, restauration, etc.), nous proposons de l'abroger.

## ► SCANDALEUSE AUGMENTATION DE LA CONTRIBUTION DE LA FRANCE AU BUDGET DE L'UNION EUROPÉENNE

### CONTEXTE

Adoptée en Commission des Affaires étrangères à l'Assemblée nationale, la contribution de la France au budget alloué à l'Union européenne est en hausse. **Elle va ainsi augmenter de 2,3 milliards d'euros pour atteindre 20,2 milliards en 2018.** Pour rappel, **la France est déjà actuellement contributeur lourdement déficitaire avec 8 milliards d'euros de différentiel entre la somme versée et celles reçues** au travers des différentes aides et subventions (PAC, FEDER, FEADER, FEAMP, FSE, etc.).

### NOTRE ANALYSE

Cette augmentation, supportée par les contribuables français, est inacceptable. Notre pays compte plus de 9 millions de pauvres et le gouvernement demande des sacrifices toujours plus lourds aux classes moyenne et modeste en les matraquant fiscalement. Soumis aux exigences de M. Juncker, on constate qu'**Emmanuel Macron n'a aucune volonté de défendre les intérêts de la France à Bruxelles** alors que certains pays, grâce à une volonté politique, parviennent à obtenir des réductions non négligeables quant à leurs contributions respectives. La France verse déjà beaucoup plus d'argent à l'Union européenne qu'elle n'en reçoit et ces sommes sont notamment affectées à la prise en charge de migrants clandestins. **Dans le même temps, les aides à nos agriculteurs confrontés à la misère et au désespoir sont sans cesse revues à la baisse...**

## ► CONSEIL EUROPÉEN DES 19 ET 20 OCTOBRE

Le Conseil européen est un organe non législatif de l'UE qui réunit les chefs d'États ou de gouvernement des pays membres, le président de la Commission européenne (J-C. Juncker) et le président du Conseil européen (D. Tusk) et, pour les questions ayant trait à ses compétences, le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (F. Mogherini). Il définit les orientations et les priorités politiques générales de l'UE en arrivant à des consensus – parfois imposés par les pays les plus puissants – au cours de débats. Le Conseil européen ne doit pas être confondu avec le Conseil de l'UE.

> Le Brexit et l'affaire catalane ont été l'objet d'échanges fournis. **L'UE ne bouge ni sur l'un, ni sur l'autre (voir note n°1).** Samedi 21 octobre, **le gouvernement espagnol a annoncé vouloir suspendre l'autonomie de la Catalogne et démettre le gouvernement régional.** Un vote au Sénat espagnol est prévu le 27 octobre.

> D'après le ministère de l'Intérieur italien, les arrivées de clandestins sont en baisse de 25% sur la période allant de janvier à octobre 2017 par rapport à 2016. Tusk a indiqué que « *nous avons de réelles chances de fermer la route de la région méditerranée* ». Nous devons analyser avec prudence ces affirmations car, **si nous assistons à une légère baisse de l'immigration illégale (difficile à vérifier car ne faisant l'objet que de comptages approximatifs), l'immigration légale pourrait augmenter** en raison notamment des projets de « hotspots » d'Emmanuel Macron. Or, **les immigrations légale et illégale ne s'annulent pas : elles se cumulent.**

> Angela Merkel s'est prononcée pour « une réduction des fonds de pré-adhésion » accordés à la Turquie mais **personne ne semble se résoudre à la seule décision qui devrait être prise : la fin des négociations d'adhésion.** Le comportement d'Erdogan devrait pourtant leur ouvrir les yeux : musellement des opposants, de la presse, proximité avec des réseaux islamistes... **La Turquie n'a rien à faire dans l'UE, car elle n'est européenne ni par sa position géographique, ni par son histoire ni par sa culture.**

> Macron a profité de l'événement pour officiellement amorcer la reconnaissance des symboles européens (drapeau et hymne) par la France. **Il va toujours plus loin dans sa volonté d'intégration – et même de véritable dissolution ! – de la France dans l'UE.**